

**EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE**

En abrégé « EUROFUNDLUX »

10-12, Avenue Pasteur

L-2310 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 82461

(la « **SICAV** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent avis ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus de la SICAV.

Changement d'adresse du siège social de la SICAV

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la SICAV que la succursale luxembourgeoise de la Société de Gestion, Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch (la « **Succursale** »), auprès de qui la SICAV a établi son siège social, changera d'adresse à compter du 1^{er} février 2024 (la « **Date d'Effet** ») pour s'établir à l'adresse suivante :

**10, rue Antoine Jans
L-1820, Luxembourg (la « Nouvelle Adresse »).**

Le Conseil d'administration a, de ce fait, décidé de transférer le siège social de la SICAV à la Nouvelle Adresse, à compter de cette même Date d'Effet.

Les changements d'adresses ci-dessus seront reflétés dans le Prospectus et les KI(1)Ds de la SICAV lors de la prochaine mise à jour. Les autres coordonnées relatives à la SICAV et la Succursale, telles qu'indiquées dans ces documents, resteront les mêmes.

Le changement de siège social de la SICAV n'aura pas d'impact sur les frais supportés par cette dernière.

Luxembourg, le 25 janvier 2024
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION